
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance de bienvenue à ICANN84 des dirigeants de l’At-Large
Samedi 25 octobre 2025 – 09h00 à 10h00 IST

MICHELLE DESMYTER

Bonjour, bienvenue à la réunion d’accueil des dirigeants d’At-Large de l’ICANN 84, samedi 25 octobre à 9 h. Je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Cette session est enregistrée et est régie par le code de conduite de l’ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN.

Pendant cette session, les questions et commentaires ne seront lus à voix haute que s’ils sont soumis dans le bon format dans le chat.

Il y a de l’interprétation pour cette session en anglais, français et espagnol. Si vous souhaitez vous exprimer pendant cette session, levez votre main dans le logiciel Zoom lorsque vous serez appelé vous pourrez activer votre micro. Donnez votre langue que vous allez parler si c’est une autre langue que l’anglais. Parlez à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation correcte de vos propos.

Je donne la parole au président de l’ALAC, Jonathan Zuck.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK

Merci à toutes et à tous de votre présence à Dublin pour l'ICANN84. Ma première réunion de l'ICANN était l'ICANN24, donc cela fait 60 réunions. La même année où j'ai 60 ans.

C'est un peu fou, ce sont les mêmes conversations qui se répètent. Il y a tout de même de nouvelles conversations, il y a beaucoup de sujets que nous allons aborder.

J'ai quelque chose pour vous mettre dans l'ambiance. [Musique]

Et bien, Léon, il va falloir suivre, maintenant.

LÉON SANCHEZ

Passer après ça, c'est difficile, mais je vais faire de mon mieux. Je vais maintenant passer à l'espagnol.

Tout d'abord bonjour à nos interprètes, merci de nous permettre de nous exprimer dans les différentes langues.

Très bien, bienvenue à Dublin, nous étions ici il y a 10 ans et on dirait que rien n'a changé, comme l'a dit Jonathan. Nous continuons à avoir les mêmes discussions, il y a d'autres débats qui sont engagés sur d'autres fronts, nous voyons cependant que notre organisation a évolué et nous allons fêter les 10 ans depuis cette transition IANA. En 2016, il y a eu le transfert de la fonction de supervision de l'IANA.

C'est vraiment un carrefour. Nous sommes en train de lancer ce groupe pour la révision des révisions, ce groupe intercommunautaire. Il est important de réfléchir aux exercices

auxquels nous sommes en train de nous livrer, car, en 2016, lorsque nous avons lancé cette transition, nous avons réorganisé nos statuts constitutifs, notre acte constitutif aussi. Et, actuellement, il n'y a plus forcément d'alignement avec les priorités que nous avons au sein de notre communauté et au sein de notre organisation.

C'est pour cela qu'il est important de prendre un peu de recul et d'avoir une vue d'ensemble pour comprendre où nous en sommes, faire ce bilan et réfléchir à ces statuts constitutifs qui ont été élaborés il y a 10 ans, est-ce qu'ils répondent toujours aux besoins actuels et il s'agit donc d'examiner les défis que nous avons à relever au sein de la communauté et de l'organisation.

Comme vous le savez, ce groupe a été créé, j'en fais partie au nom du CA et Avri est l'une de nos co-présidentes. Il y a des participants qui sont observateurs aussi. Il y aura beaucoup de débats et d'activités au cours de cette réunion. Donc je voudrais vous inviter à participer aux plénières et aux séances individuelles où ces thématiques seront abordées.

Avri vous l'a déjà dit, peut-être, nous sommes à une étape où nous allons définir le but principal, la déclaration de ce que nous souhaitons que nos efforts englobent.

Notre but est que le résultat attendu est que toute révision menée, quel qu'en soit le cadre, au cours du cycle de révision, ce cadre doit être simple, permettant à toute personne n'étant pas membre de l'ICANN de comprendre, d'expliquer très facilement les choses,

sans devoir passer 3, 4 ou 5 ans à apprendre de quoi il s'agit lorsque nous parlons de révision.

C'est une mission qui semble simple, mais elle est assez complexe. Et c'est là que nous demandons votre participation et soutien, car, avec cette vue d'ensemble, cette vue collective, nous pouvons bâtir un meilleur cadre pour préparer une nouvelle génération de révision. Et puis, avec l'esprit ouvert, nous savons qu'il y a des éléments essentiels, cependant, qui ne doivent pas changer ou disparaître, mais notre approche de ces points essentiels n'est pas alignée sur les besoins de l'organisation actuelle.

Nous essayons de modifier notre approche, une approche rafraîchie, qui permettrait de répondre à ces besoins essentiels et aussi de reconnaître les limites en matière de ressources, de volontaires, de bénévoles et des ressources de temps qui sont limitées aussi.

Comme vous le savez, à l'issue de cette AG, c'est donc la dernière année de mon mandat, je voudrais remercier toute la communauté pour votre soutien. Je n'ai pas de mots pour vous remercier pour votre soutien et tout le travail accompli ensemble. Je suis convaincu que ce que nous faisons au sein du CA est le résultat d'un travail collectif et vous êtes inclus et vous êtes représenté. Je vais continuer à donner le meilleur de moi-même au cours de cette dernière année, je l'ai toujours fait. Et mon successeur aura une tâche à remplir.

Et je voudrais répéter que, quelle que soit cette personne, qui reprendra ces fonctions, je voudrais lui témoigner mon soutien inconditionnel au cours de la transition. Je pourrais lui présenter les tâches à accomplir et je ferais tout ce qui est en mon pouvoir pour aider à la transition.

Notre ordre du jour, au cours de cette réunion, est l'un des plus exigeants. Vous savez que l'AG est la réunion la plus saturée, les réunions bilatérales avec presque la totalité des groupes les UC et les AC. Nous en sommes aux ateliers et les principales thématiques sont celles que j'ai mentionnées. La révision des révisions, nous nous concentrons vraiment sur ce sujet. Nous souhaitons que le produit fini soit vraiment réussi et nous souhaitons continuer à nous acquitter de nos obligations de transparence, de responsabilité, d'amélioration continue qui sont déjà en cours grâce à ce programme d'amélioration continue.

Merci de votre soutien, je suis très reconnaissant que vous m'avez apporté au cours de ces 8 années. Et je voudrais vous remercier de votre soutien au cours de ma dernière année de mandat. Je suis ouvert à toutes les questions que vous voudrez me poser. Je peux rester encore 10 minutes, car je dois aller à la réunion d'atelier du CA.

Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK

Merci, Léon. Y a-t-il des questions avant de laisser Léon partir ?
Nous apprécions toujours vos visites pour nous faire un point sur ce que le CA fait. Y a-t-il des questions ?

Continuons. Bien sûr, comme vous souhaitez nous quitter, vous pouvez partir.

Le prochain point à l'ordre du jour, on va parler de notre réunion et c'est toujours le moment le plus amusant, quand on parle de l'ordre du jour, donc les buts et objectifs de notre réunion, on va parler de ce qui va se passer, il y a un peu de tout, mais certains d'attention pour nous, c'est notamment la responsabilité, le soutien des candidatures, l'accessibilité, la révision des révisions sera probablement le sujet qu'on va le plus aborder à cette réunion, car c'est un point d'attention de la communauté. Nous allons nous concentrer sur ce point lors de notre réunion.

Nous voulons avoir des documents qui soient adaptés à nos objectifs. Pour notre communauté, cela va demander beaucoup d'effort.

Il y a encore des discussions en cours avec le CA concernant le programme de soutien aux candidatures, l'ASP. Et nous allons continuer d'espérer que ce programme soit une réussite, ça a été le cas, il y a eu une forte augmentation du nombre de candidatures, c'est un bon signe, et nous allons continuer à faire des efforts pour attirer des candidatures. Et nous allons aussi nous entretenir avec le conseil sur ce sujet.

Alors l'utilisation malveillante du DNS est aussi un sujet d'attention aussi. Il y a des PDP qui vont commencer bientôt. Et l'un des points qui ont été soulevés, ce sont les enregistrements en masse et aussi lorsque les personnes s'enregistrent, certains enregistrements sont malveillants. Nous allons devoir attirer l'attention là-dessus.

Voilà certains des grands sujets que nous allons aborder lors de cette réunion. Je suis très heureux de vous revoir, l'AG est toujours une grosse réunion, car nous avons des personnes qui arrivent à l'At-Large, qui quittent At-Large, dans l'équipe de direction, nous avons des mentors qui vont nous rejoindre, d'autres qui vont nous quitter. C'est toujours une très belle occasion de nous réunir.

Nous pouvons passer au point suivant et je vais donner la parole à Avri.

AVRI DORIA

Il y a une main levée.

JONATHAN ZUCK

Oui, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Juste pour dire que je pense qu'il y a un autre sujet à ajouter à ta longue liste déjà mise sur la table, qui est ICP2 et les relations qu'on a avec les RIRs.

Et je voudrais profiter de cette occasion pour saluer et féliciter les membres du board d'AFRINIC qui ont enfin été élus et en particulier

Aziz Hilali qui, en plus d'être élu au board d'AFRINIC a été élu en vice-président. Et je pense que c'est très important pour nous de continuer à soutenir l'évolution du côté d'AFRINIC spécifiquement et d'ICP2 en général.

Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK

Merci.

AVRI DORIA

C'est à mon tour ? Il y a encore une autre question ?

AZIZ HILALI

Merci beaucoup. Ça a été un grand combat, effectivement, pour AFRINIC, il y a eu des années très difficiles. Nous avons maintenant un nouveau board, nous avons déjà eu plusieurs réunions et nous avons mis en place des comités techniques. Et espérons que tous les problèmes d'AFRINIC seront résolus. Nous pourrions en discuter mardi prochain lors de la session sur les RIR. Et espérons qu'avec ICP2 on pourrait, effectivement, résoudre les problèmes d'une manière globale au niveau de tous les RIR. Merci.

AVRI DORIA

Merci. Bien, passons maintenant au point de discussion de l'At-Large, je vais commencer, j'aimerais qu'on projette à l'écran les différents points de discussion de notre réunion.

Je suis assez proche du micro ? Merci.

Concernant les points de discussions de notre réunion, il y en a trois à l'écran et je pense qu'on en aura 4.

L'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Ensuite le cycle suivant du programme des nouveaux gTLD, le programme de soutien des candidats et la révision des révisions.

Diapo suivante.

Alors bien sûr, quand vous exprimez votre opinion, qu'il s'agit d'une opinion collective, il faut l'annoncer. S'agissant de l'atténuation des utilisations malveillantes du DNS, il y a des représentants qui vont parler de ce sujet. Je ne vais pas lire tous ces points à l'écran, vous pouvez les lire vous-même. Qui voudrait s'exprimer sur les mesures d'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, il y a quelqu'un qui est désigné il me semble, Steinar, c'est cela ? Oui ?

Si vous voulez, je peux lire cette liste de points à l'écran, mais je ne suis pas vraiment impliquée dans ces discussions, je dois dire. Justine, vous ?

JONATHAN ZUCK

Alors, bon oui, effectivement, je connais assez bien le sujet. Comme je l'ai déjà dit au début, il y a eu un rapport et une période de commentaires publics pour mentionner ce qu'on pensait de qui devait être abordé, selon nous.

Alors il y a quelques PDP qui vont arriver, notamment sur les enregistrements en masse des API, donc des interfaces de programmation des applications. Il y en a un autre concernant les bureaux d'enregistrement, donc deux PDP séparés et il faut élaborer le champ d'application de ces différents PDP.

Nous allons travailler avec la GNSO aussi sur ce point. Cela va mener à une communication spécifique. Et n'hésitez pas à me corriger si je me trompe.

Je me suis entretenu avec Jamie Headlund, hier, qui soutient vraiment nos efforts à cet égard, car il sait qu'il y a déjà eu des améliorations liées aux changements de contrats. Très souvent, lorsque le problème est résolu, en fait les dégâts ont déjà été occasionnés et donc la prévention, avant tout, c'est vraiment le point auquel on doit faire attention.

Donc j'espère que ces deux PDP vont nous aider à résoudre le problème et nous allons bientôt faire un appel à volontaires pour travailler sur ces deux PDP, nous espérons que vous serez disponible.

AVRI DORIA

Steinar ?

STEINAR GROTTROD

Je voudrais souligner que demain, à 10h30, il y aura une réunion conjointe avec la GNSO, donc une petite équipe va discuter de cette question. Si vous avez lu les contributions et documents de l'At-

Large, vous aurez constaté que ces discussions ont été fructueuses. C'est un sujet complexe, mais je pense que nous avons des pistes de solution, une marche à suivre, mais qui doit faire l'objet d'un consensus entre les parties contractantes et le feedback de la communauté sera important. Justine, vous serez là ?

JUSTINE CHEW

Oui, pardonnez-moi, vous m'avez posé une question ?

STEINAR GROTTROD

Oui, je me demandais si l'équipe conformité de l'ICANN serait à la réunion de demain pour parler de l'atténuation du DNS ?

JUSTINE CHEW

Alors, je ne peux pas répondre à cette question, car je n'organise pas cela. Si j'ai bien compris, cette réunion a pour objectifs d'avancer vers le lancement d'un PDP. Alors, d'habitude, l'ICANN a des agents de liaison pour ces PDP, donc il n'y a pas un membre spécifique qui va participer à ces réunions, qui a un droit de vote. Mais, par contre, on s'attend à ce que ces personnes fassent attention à ce qu'il se passe dans ces réunions PDP et qu'elles nous conseillent quant à la visibilité, les coûts, etc.

Donc si on devait par exemple élaborer une recommandation qui est en fait trop difficile à mettre en œuvre, ils devraient le dire.

Mais, bien sûr, toute recommandation faite par la communauté est son droit et sa responsabilité.

AVRI DORIA

Merci. Bon, voilà, vous pouvez lire la liste de ces points à l'écran et si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Diapo suivante.

Alors, la prochaine série du programme des nouveaux gTLD. Il y a les expressions d'intérêt, le degré d'implication de chacun. Je suis notamment impliqué avec une personne qui demande un soutien à sa candidature.

Donc quand je parle de ce sujet, peut-être suis-je un peu biaisée par mon expérience et je pense que c'est quelque chose qu'on doit faire, il va falloir prendre des décisions pour nous assurer que les voix de tous soient entendues au début de chaque session afin qu'on exprime les conflits d'intérêt qu'on peut avoir. Je le fais.

Alors, Justine, vous souhaitez ajouter quelque chose ? Cette liste vous semble adéquate ?

JUSTINE CHEW

Merci. Alors oui, cette liste résume assez bien là où nous en sommes et la position de l'At-Large. Le dernier point concerne la protection des identifiants des IGO et INGO, je pense qu'on a déjà traité cette question. Il y a une session IT qui va parler de ce sujet bientôt.

S'agissant du guide de candidature, la version complète du projet de l'AGB, le commentaire public a été clôturé, une deuxième période va être ouverte et nous allons en parler à la session du

CPWG demain. Il semblerait que le conseil soit prêt à accepter le projet d'AGB.

S'agissant de l'ICANN, il semblerait qu'on ait le feu vert. On tente d'ajouter quelque chose concernant l'ISP. Alors le conseil a déjà rejeté notre conseil à ce sujet, c'est une autre histoire.

Une fois que l'AGB aura été approuvé par le conseil, cela permettra à l'équipe de révision de la mise en œuvre de se rassembler et commencer son travail. Donc on doit parler de SPIRT, qui sera le nom de cette équipe de révision de la mise en œuvre.

Si quelqu'un souhaite se porter volontaire pour participer aux travaux, contactez le secrétariat. Le rôle de ce groupe sera de passer en revue des questions opérationnelles non mineures qui pourront émerger lorsque tout sera opérationnel, en avril. Et peut-être pourrions-nous être en contact avec le groupe de l'At-Large qui sera responsable du développement de commentaires et à la formulation d'objection aux candidatures. Ce sera en avril.

Bon, quand le délai de candidature sera lancé, il y aura aussi une série de contrôles administratifs, du 12 ou 15 ou 17 avril. Nous recevrons les candidatures et ensuite nous recevrons les commentaires et il faudra être prêts à cela.

Outre cela, nous avons le feu vert et nous attendons à ce que le lancement se fasse en avril 2026. Merci.

AVRI DORIA

Merci. Il y a un commentaire qui ne ressort pas forcément de l'ALAC, c'est épelé SPIRT et cela se prononce SPIRIT. Et cela illustre notre souhait de rendre les choses simples afin que les gens n'aient pas à passer des années à comprendre les choses.

Bien, alors la révision des révisions. Je vais commencer avant de vous passer la parole. Je voudrais dire que c'est un fait actuellement, il y a des campagnes qui ont été menées pour pouvoir simplifier les choses.

Nous avons créé un processus nouveau, c'est un cheminement vers ce qui pour nous est important, donc revenir vers l'historique n'est pas forcément important.

Nous considérons que cette révision holistique doit avoir pour objectif un objectif inclus dans le sujet de notre débat aujourd'hui.

Alors, on nous a dit que les ATRT sont importants et doivent être pris au sérieux. Et ce, au sein d'At-Large, de l'ALAC. Et si les ATRT ne sont pas pris au sérieux, cela sera préjudiciable à l'ICANN et aux gouvernements. Donc je pense que la conversation peut se poursuivre et nous y reviendrons, il y aura toute une section à ce sujet.

Sébastien, vous voulez peut-être attendre ? Non ?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci beaucoup. Je pense que sont 3 très bons points. Je voudrais soulever quelque chose à propos du deuxième. Les plaintes des membres de l'équipe de révision, j'ai fait partie de cette équipe et

ce n'est pas l'ensemble des membres de l'équipe, c'était plutôt l'équipe de direction plutôt que le reste de l'équipe. C'était à souligner.

AVRI DORIA

Merci. Donc, en anglais on dit qu'il y avait des plaintes, mais ça ne dit pas que c'est la totalité de l'équipe de révision. On peut peut-être affiner le libellé pour bien mettre en évidence que c'était quelques membres, il y avait des plaintes parmi les membres de l'équipe.

Diapositive suivante.

Ici, c'est l'exercice 2026 pour les priorités stratégiques et la planification opérationnelle. Premièrement, je ne sais pas combien de temps nous avons. Deux, qui veut prendre la parole ?

CLAIRE CRAIG

Demain, à la séance OFBWG, on en parlera. Ce sont des priorités qui ont été identifiées. Il y a trois priorités stratégiques pour la période à venir, nous travaillons avec les RALO pour déterminer quelles sont les activités sur lesquelles nous allons nous concentrer et demain nous serons à cette séance du groupe de travail OFB et nous allons cartographier les priorités stratégiques de l'ALAC dans le cadre d'un outil dans le cadre du programme d'amélioration continue. Merci.

AVRI DORIA

Merci, je ne sais pas si nous avons encore le temps pour d'autres questions.

Diapo suivante. Ce sont des ressources, je voudrais mettre en évidence les rapports sur les séances. Il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet : qui doit les faire, est-ce que tout le monde doit en faire.

Je vais demander à Andrew de faire un récapitulatif et les attentes s'il y en a.

ANDREW CHEN

Bonjour. Le rapport, c'est ce que tout le monde préfère, c'est l'occasion pour soumettre des notes ou des mesures à prendre à l'issue des différentes séances. Et nous pouvons voir où des mesures peuvent être prises.

Si vous avez participé à une séance, si vous avez des notes à soumettre, veuillez envoyer un email au personnel incluant les notes. Nous mettrons cela sur la page Wiki et nous aborderons le sujet à une autre réunion ou à une séance de conclusion.

AVRI DORIA

Merci. Alors quand les gens font l'effort de soumettre des rapports et notes, nous avons fait plusieurs réunions du groupe de travail sur les politiques consolidées et il est important de prendre le temps, nous prendrons le temps dans le cadre des réunions CPWG et j'espère que chacun aura l'occasion.

C'est tout ce que j'avais à dire à ce sujet, je vous rends la parole.

JONATHAN ZUCK

Je vais juste rebondir là-dessus. Nous souhaitons que toutes les réunions soient couvertes au sein de l'ICANN et nous prenons des mesures ensuite ; il faut participer, soumettre des notes, participer aux groupes qui se forment. Il ne s'agit pas simplement de faire des résumés, mais de retirer les points essentiels, qu'il s'agisse de l'OFBWG ou du CPWG.

Le point suivant porte sur la révision des révisions. La parole est à Avri.

AVRI DORIA

Bien. Merci. Je m'intéresse à ce sujet, car je suis l'une des co-présidentes, il y a plusieurs co-présidents. Nous sommes enregistrés lors de nos réunions et j'espère que nous n'avons pas trop de secrets.

Il y a plusieurs documents pour cette réunion. La chose la plus importante est donc le but des révisions. La raison pour laquelle je soulève cette question c'est qu'il ne s'agit pas de dire quelles sont les révisions, mais leur raison d'être. Mais chaque fois que nous souhaitons une révision, il doit y avoir une motivation. Et cela doit figurer dans le document.

Actuellement, nous avons réduit cette liste au minimum afin que les gens puissent lire la liste et conclure que oui, cette révision

répond aux objectifs, donc elle doit se poursuivre de cette manière. C'est ce que nous aborderons ultérieurement.

Je suis désolée de ne pas trop regarder les gens qui sont sur le côté gauche.

Voici les 4 principaux objectifs et des sous-points. Premièrement, ce sont les engagements vers les statuts constitutifs, donc nous avons examiné ces documents et nous avons souhaité dégager les éléments dans ces documents qui doivent être révisés périodiquement, ce qui peut vouloir dire tous les deux ans, tous les 10 ans, cela n'est pas défini ici. Il s'agit des choses qui doivent être révisées au fil du temps.

Donc, si on peut afficher à nouveau cette liste, la liste des documents, les statuts constitutifs, les déclarations de missions, les valeurs fondamentales, y a-t-il des documents qui manquent et qui devraient être abordés ? C'est ce qui doit être soulevé, pas dans la présente réunion, mais peut-être à la réunion de lundi il faut faire des commentaires afin que nous n'omettions aucun document qui doit être révisé dans nos documents fondateurs. Et cela inclut le plan stratégique annuel ou quinquennal.

Je vous laisse regarder les activités, les processus, la culture, le CA, les dirigeants et les cadres qui doivent être redevables devant la communauté multipartite mondiale.

Si vous regardez les statuts constitutifs, la communauté habilitée, quels sont ses pouvoirs pour traiter de ces thématiques. Nous y

reviendrons, car, au bout du compte, l'autorité, c'est la communauté habilitée, au-delà du CA. Elle constitue une partie importante de notre structure.

Est-ce que nous atteignons les objectifs et buts déclarés quand nous diffusons une image dans le monde, est-ce que nous correspondons à cette image que nous projetons. Est-ce que nous allions le geste à la parole ? Est-ce qu'on peut dire que l'ICANN fait ce qu'elle dit ? Est-ce que nous avons des mécanismes robustes pour favoriser la participation du public ? Donc inclusion, responsabilité, transparence, l'ATRT était responsable de cela.

Donc, ici, il s'agit de dire ce que les révisions doivent réviser, quels sont les objectifs des révisions. Les résultats sont-ils dans l'intérêt du public ? Sont-ils transparents ? Et, là encore, il s'agit de la communauté habilitée, c'est l'arbitre final.

Donc, est-ce que tout cela se fait conformément à la transition du rôle de supervision de l'IANA ? Nous savons qu'il y a des gens qui sont nouveaux et qui ne savent rien de cette transition, sans parler de ceux parmi nous qui ont déjà oublié.

Les canaux de communication sont efficaces et accessibles, les résultats sont communiqués de façon claire et ouverte, à savoir qu'ils sont compris, faut-il avoir trois ans d'ancienneté pour comprendre ce qui est dit ? Ou est-ce que c'est clair pour toute personne qui arrive ?

Est-ce que nous tenons compte des avis formulés en matière de politique publique par les gouvernements et les autorités publiques ?

Est-ce qu'il manque quelque chose dans nos documents fondateurs ? Si oui, il faut que cela soit dit cette semaine ou alors dans les commentaires à l'issue de la semaine.

Je sais que j'ai parlé un peu trop de vite et il me reste un peu de temps.

Trois points encore, je voulais simplement savoir s'il y avait des questions.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. J'ai quelques commentaires, sans ordre. Le premier est que la communauté globale n'est pas ceux qui ont le pouvoir, elle ne regroupe pas tout le monde. Je suis un peu surpris qu'on écrive la communauté multi-acteur globale et qu'ensuite on dise qu'elle s'appelle communauté avec le pouvoir. Il faut retravailler cela, je crois.

Deuxième chose, je crois et nous sommes à l'At-Large, qu'il faut qu'il y ait quelque part pris que l'ICANN prenne en compte l'ensemble des commentaires, propositions, advices, de l'ensemble des comités qui ont ça comme rôle et non pas seulement les gouvernements. Sinon, on est dans une situation où on n'est plus à égalité.

Voilà quelques éléments en première réflexion de ce document que je n'ai pas lu dans le détail. Merci.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Ce sont d'excellentes remarques et j'espère effectivement que tout le monde sera représenté et que vos commentaires seront reflétés, je les ai pris en note. Et vous m'aidez à me rappeler de mentionner ces points.

Donc oui, n'hésitez pas à les formuler à voix haute. Quelqu'un veut ajouter quelque chose ?

JONATHAN ZUCK

Oui, je vais faire un bref commentaire, je tente de me faire l'assistant d'Avri, avec cette révision des révisions, et j'essaie de faire avancer nos intérêts.

Mon problème vis-à-vis de ce processus peut-être n'est pas légitime, mais pour moi il y a quelque chose qui me dérange, car il faut que quelque chose se passe, mais je ne peux pas garantir que le groupe de personne qui soit ici à lire ce document tirera la même conclusion de la lecture de ce document. C'est pour cela qu'on dit qu'il faut une révision holistique. Mais bon, peut-être me direz-vous que tout ce qui est ici à l'écran ça ne veut pas dire ça. Je ne sais pas.

Si on se penche sur nos objectifs initiaux quant aux révisions, on parlait de transparence, des révisions de la stabilité et de la sécurité, etc. Si on prend la révision de la stabilité et la sécurité, elle touchait énormément de domaines, il y avait des

recommandations qui pouvaient être faites pour le CA, les organisations. Le mandat et le champ de la révision étaient très larges. Peut-être qu'on n'a plus besoin de révision sur la sécurité et la sécurité, mais je ne sais pas si cela est reflété ici sur cette liste.

En d'autres mots, c'est toujours le même problème, dans les parlements souvent par exemple, on a toujours la question de l'intention parlementaire, l'intention législative. Et c'est la même chose ici, il faut tenter de trouver des exemples concrets, car, par la suite, on va baser nos décisions concernant les révisions nécessaires, sur la base de ce document. Et c'est la raison pour laquelle ce document est extrêmement important.

Voilà, c'est quelque chose qui me reste à l'esprit. Il faut se pencher sur la formulation. Et, comme Avri l'a dit, il faut nous assurer que ce que vous considérez comme important soit reflété dans cette liste.

AVRI DORIA

Merci. Je suis totalement d'accord, les points à la liste du document A ne sont pas les seuls de ce document, il y a aussi les points B, C et D.

PARI ESFANDIARI

Oui, alors je vois ici le mot « fit for purpose » qui est répété plusieurs fois, donc approprié ou adapté à l'objectif. Moi, très souvent, objectif je comprends ça par fonctionnel, procédurier.

Aussi, je me demandais si dans cette révision on va notamment se pencher sur les valeurs fondamentales, est-ce qu'on va décider des

valeurs qu'on veut promouvoir ou, comme d'habitude, se concentrer sur les fonctions, les procédures et tenter d'améliorer tout cela ?

AVRI DORIA

Merci. Bonne remarque. Oui, on doit mentionner les valeurs fondamentales des statuts constitutifs, car c'est l'un des points sur lesquels on se base pour ce document.

PARI ESFANDIARI

Je pense que la question des valeurs elles-mêmes doit être, car les temps ont changé et ici on a évolué au fil d'une période de 20 ans. Donc ma question est : à quel point on va approfondir les choses dans le cadre de cette révision.

AVRI DORIA

Merci, approfondir, je note. Encore, tout commentaire fait aujourd'hui sera reflété. Je les écris et m'en rappellerai. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Je voulais dire que j'étais d'accord avec vous, Jonathan, mais quelques points encore. Tout d'abord, l'un des objectifs de cette réunion aujourd'hui n'est peut-être pas de parler de ce que je pense ou de ce que Jonathan pense, mais de ce que nous pensons collectivement ; j'entends ce que vous dites, vous voulez qu'on fasse entendre notre voix, pas de problème, mais il faut aussi soulever des points collectifs, que nous partageons.

Ce qui m'amène aux deuxièmes commentaires, quant aux points de discussions, nous devons nous assurer que ces points de discussions soient reflétés dans le document. Je n'ai pas l'impression que c'est le cas. Nous devons donc tenter de faire en sorte que nos points de discussion découlent en fait de ce document.

Vous avez parlé de la révision holistique et c'est assez clair, ce document ici n'aurait pas de sens si on se met d'accord sur le fait d'avoir une révision holistique.

Nous, nous parlons ici des révisions qu'on effectue avant la révision holistique. On parle des structures qui sont adaptées à nos objectifs, mais on ne parle pas des liens entre ces structures. Je pense que c'est en fait une structure plus globale. Il s'agit de faire en sorte que les pièces du puzzle s'imbriquent bien.

Donc je ne sais pas si ce serait suffisant de dire simplement qu'on va inclure aussi une révision pilote holistique.

AVRI DORIA

Merci. On n'en est pas encore au point C, et je reviendrai sur ce point quand on y arrivera.

Passons en revue les points B, C et D. ensuite, je vous redonnerai la parole.

Pour le point B. Pardon, Hadia, vous pouvez attendre ? Je veux vraiment ici qu'on passe en revue les points.

Point B, les résultats du programme d'amélioration continue SO/AC/NC, donc on parle des résultats de ce CIP, étant qu'ils sont liés les uns aux autres.

Ici, il ne s'agit pas de passer en revue, de réviser le programme d'amélioration continue, cela ne relève pas du champ d'application de cette révision des révisions, mais nous allons pouvoir prendre en compte le fait que CIP va mener à des résultats. Et ces résultats pourront être sujets à des révisions au fil du temps. Voilà pourquoi on mentionne cela ici.

Point C, c'est le point qui s'applique à ce que disait Sébastien, si je ne m'abuse. Et on en a déjà parlé dans le contexte des révisions holistiques. On parle ici d'une structure globale.

Et après une semaine de discussions très intenses, nous avons ajouté « et les composantes », éléments de l'ICANN et de ses SO/AC et comité de nomination pour déterminer s'ils sont adaptés à nos objectifs. Alors peut-être que selon ce qu'a dit Sébastien on pourrait ajouter les composantes et leurs interactions pour vraiment refléter ce qu'on a dit.

Et je voudrais qu'on puisse aussi recommander des changements, pas seulement les principes sur lesquels vous basez les changements que vous proposez, mais si vous êtes d'accord d'inclure le terme interaction, dites-le et pourquoi. Parce qu'il s'agit de donner l'argumentaire derrière votre proposition, pourquoi recommandez-vous l'ajout de ce terme ou un autre mot.

Les révisions au fil du temps auront aussi pour objectifs de déterminer si ces révisions sont adaptées à nos objectifs. Il faut garantir que cela figure ici.

Je ne sais pas combien de temps il nous reste.

Ensuite, on a le dernier paragraphe, le point D.

J'ai vu que Judith a levé la main, Hadia avait demandé la parole.

Non, Judith ? Vous me disiez qu'il reste 5 minutes ? D'accord.

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI

Merci. Deux commentaires. Le premier concerne ce qui Pari disait concernant ce fait d'être adapté à nos objectifs et quels sont ces objectifs. J'imagine que cette révision a pour point de départ les statuts constitutifs. Aussi, l'objectif sera celui qui est stipulé dans les statuts. Si on commence à remettre en question ces statuts constitutifs, on n'a plus de point de départ.

Deuxième commentaire concernant les points B, C et D. Je pense qu'ils pourraient être rassemblés en un point. Parce que l'un des objectifs du CIP, ou ambitions, était de se pencher sur les SO, les AC, le Comité de Nomination, voir s'ils répondaient à leurs objectifs et le CIP n'est pas inclus dans les statuts constitutifs, donc il faut faire un point de référence si on veut faire une révision. Alors qu'est-ce qu'un point de référence, c'est toute la question.

Donc je pense que c'est une bonne chose de mentionner le CIP, mais dans un point séparé, je ne sais pas si c'est une bonne idée.

AVRI DORIA

Étant donné que nous ne sommes pas alignés sur nos statuts constitutifs pour le moment, et c'est quelque chose sur lequel le groupe s'est entretenu avec le CA au fil du temps, l'idée est de faire en sorte que les statuts constitutifs se conforment à ce que nous faisons, à la pratique, maintenant. Et c'est en cours, bien sûr.

Alors, voilà, tout cela est sur des voies parallèles, tout dépend l'un de l'autre et donc il est très important de suivre tout ceci de très près. Merci de l'avoir dit, car, effectivement, on travaille en même temps, en parallèle, sur les statuts constitutifs.

Pari ?

PARI ESFANDIARI

Merci. Je suis d'accord, c'est toujours une bonne chose d'avoir un point de départ pour notre travail, mais, cela étant dit, sur un sujet tel que la révision des révisions, nous devons aller vraiment en profondeur, approfondir la question des statuts constitutifs qui ont changé. Et pour une organisation aussi importante que la nôtre, il est bon de réfléchir à ce qui a été le point de départ de cette organisation.

Pour l'ICANN, cela a changé énormément au fil du temps. Donc je pense qu'il est temps de nous repencher sur nos objectifs, notre mission, nos valeurs fondamentales et les remettre en question.

Car si on ne fait que suivre ce qui est inscrit dans les statuts constitutifs, la façon dont cela a été interprété, en fonction de la politique ou autre, en fonction de nos besoins ou autres, peut-être que nous pourrions être considérés comme une organisation qui va dans la mauvaise direction.

AVRI DORIA

Merci. On ne va pas pouvoir passer en revue toutes les autres questions, on manque de temps.

Lorsqu'on nous demande si on va dans la bonne direction, vous me dites non. Sébastien ? Ou Pari ?

PARI ESFANDIARI

Je ne dis pas non, mais il est temps de réfléchir.

AVRI DORIA

Bien. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Il faut faire attention à ne pas tourner en rond. Il y a donc cette question de modifier les statuts constitutifs, nous faisons un travail pour les modifier. Et ce sera modifié. Y compris la révision holistique, y compris le CIP. De toute façon nous allons modifier les statuts constitutifs, cela faisait partie du dialogue ATRT3. Et en ce qui concerne les AC/SO et NC, il ne s'agit pas uniquement donc de

la base. Il y a les RALOs et la GNSO qui doivent être inclus dans le CIP.

AVRI DORIA

Donc, j'apprécie le commentaire. Pas forcément pour cette séance, mais d'une manière générale l'ALAC doit comprendre et décider quelles sont les déclarations qui feront consensus.

Je vous rends la parole. J'ai terminé.

JONATHAN ZUCK

Ne vous levez pas tout de suite, nous allons conclure, avant cela il y a encore quelques points à aborder. De toute façon, bienvenue à Dublin, à l'ICANN 84 et la séance est maintenant levée.

GISELLA GRUBER

Vous pouvez arrêter l'enregistrement, les interprètes, si vous avez la possibilité d'interpréter, faites-le. Nous souhaitons la bienvenue à tout le monde, chaleureusement, ceux qui étaient déjà ici il y a 10 ans, cela vous rappelle des souvenirs.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]